



NOVION-*INFO*



Jan 2015 N° 30

S
O
M
M
A
I
R
E

P.1:
Le mot du
Maire

P.2,3:
Au
Conseil
Municipal

P.4:
Vœux
2015

P.5:
Gendar-
merie

P. 6,7,8:
La vie
associa-
tive

P.9:
Téléthon

P.10.:
Dates à
retenir

P.11:
SIAEP

P.12:
Etat civil,
Infos

Le MOT DU MAIRE,



J'ai le plaisir encore une fois de vous présenter tous mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année que nous venons de débiter ensemble.

Nous venons de terminer l'année 2014, avec ses joies et ses peines et aurons une pensée pour toutes les personnes qui sont disparues, en particulier pour Mme Ludinart et toute sa famille à qui nous adressons nos sincères condoléances et lui assurons toute notre compassion pour le décès brutal de leur fils « Maxime », 19 ans .

Vous aurez certainement remarqué tous les travaux d'embellissement et d'amélioration que nous avons effectués au sein de notre village et j'espère que ceux-ci ont répondu à vos attentes, mon souhait étant de rendre notre commune la plus agréable possible et que ses aménagements et ses infrastructures répondent à vos besoins.

Après un bilan de cette année passée, je peux la qualifier de positive et j'associe à cette réussite mes adjoints, les membres du conseil municipal et tous ceux (en particulier nos employés communaux) qui ont permis de voir aboutir les projets mis en place.

En vous renouvelant tous mes vœux pour cette nouvelle année, je vous assure de continuer à œuvrer dans l'intérêt de notre commune.

**BONNE et HEUREUSE
ANNEE 2015**

E. GEHIN

RECENSEMENT 2015: du 15 Janvier au 14 Février

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. **Il détermine la population officielle de chaque commune.** De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes: plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal.

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population: âge, profession, moyens de transport, conditions de logement.....

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue **obligatoire par la loi**, mais c'est avant tout un devoir civique.

Vous allez recevoir la visite de Mme **MAHUT**, agent recenseur. Elle sera munie d'une carte officielle qu'elle doit vous présenter. Elle est tenue au secret professionnel. Elle vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier.

Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.

Vos réponses resteront confidentielles.

TRAVAUX RECENTS

Après la construction, oh combien réussie, d'un local de stockage à côté de la salle socio-éducative qui avait bénéficié avec l'aide de l'association « Fleurissons Novion » d'une amélioration paysagère, la compétence de nos employés s'est manifestée à travers la réalisation , pour le confort de nos élèves,d'un très bel « ABRIBUS » à « Provisy »



ABRIBUS à PROVISY

Par un temps pas toujours favorable, de gros travaux de réduction et de taillage de la haie de thuyas du terrain de sports ont été effectués par nos employés, aidés de « Simon » venu leur prêter main forte avec un engin adapté .



ELAGAGE HAIE TERRAIN de SPORTS

COLIS DE NOEL

Les personnes âgées de plus de 70 ans (52 cette année) ont reçu, comme tous les ans , un colis de NOËL, distribué par les membres du CCAS et des bénévoles du village.

SECURITE DES ELEVES

Au printemps, à une date qui reste à déterminer, une quinzaine de la mobilité à l'école sera organisée faisant suite au travail mené conjointement par l'association belge «**sentier.be**», **éco-territoire** et l'ensemble de l'équipe pédagogique du pôle scolaire pour réfléchir à la sécurisation des élèves aux entrées et sorties d'école.

Ce sera l'occasion de mettre en place la signalétique demandée par le groupe et de poursuivre le travail pour une plus grande sécurité active.

La municipalité a participé activement à cette démarche en mettant en place un employé qui régule la circulation au niveau du passage piétons de la mairie et du pôle scolaire.



REFORME DU RYTHME SCOLAIRE:

Quatre personnes interviennent à l'école de 15H.30 à 16H.15, ainsi que des bénévoles pour assurer des activités telles que le sport, l'éducation à la citoyenneté, la lecture de contes, la musique, la menuiserie.....Un grand merci aux bénévoles.

MARQUAGE RD 985

Ce marquage sur la chaussée incite grandement les véhicules à ralentir. Le but est donc atteint.

POINT sur les DOSSIERS EN COURS

Dans **le reste à réaliser**, le début d'année en fonction des conditions météorologiques verra:

- La rénovation de l'allée centrale du cimetière.
- La mise en forme de la zone au fond du cimetière faisant suite au déblaiement qui permettra la facilité de l'accès sud du cimetière pour les personnes à mobilité réduite.
- La construction d'un nouveau bâtiment communal de stockage
- La rénovation du trottoir en face de la boulangerie.
- Le remblaiement des chemins communaux par l'achat de 250 T. de ballast.
- Le remplacement des vitres cassées à l'église suite à des actes de vandalisme

(**Rappel: des sanctions seront prises contre les auteurs en cas de récidives**)

Les dossiers concernant:

La rénovation de l'ancienne maternelle, l'assainissement collectif, le parc éolien, ainsi que l'éco-quartier avec son pôle santé, sont toujours d'actualité, la concertation se poursuit et certains pourraient aboutir en 2015, nous l'espérons tous.



VŒUX DU MAIRE

Lundi 12 Janvier, après 3 jours de deuil national, la population était invitée à la traditionnelle cérémonie des vœux de:

Elisabeth Gehin, Maire, Présidente du SYREPE et Vice Présidente de la Communauté de Communes représentante de M. Blaimont son Président, entourée pour l'occasion de:

- **Bernard Nivelles**, Président du syndicat de l'eau (SIAEP) et représentant du SICOMAR (syndicat pour la collecte des ordures ménagères)
- **Mme Bérangère Poletti**, Députée,

Jean-François Leclerc, Conseiller Général du Canton, était excusé.

Mme Gehin, après un rappel emprunt de beaucoup d'émotion vis-à-vis des événements que la France vient de subir et celui communal qui vient de frapper une famille connue et appréciée de Corny, passa en revue les actions engagées et les travaux réalisés en 2014. Ensuite après avoir adressé tous ses vœux pour la nouvelle année à l'assistance et ses remerciements à ses adjoints, conseillers municipaux, représentants des syndicats de l'école et de l'eau et employés communaux pour leur dévouement au service des collectivités, elle énuméra les travaux projetés en 2015. Ensuite, **M. Nivelles**, a parlé des investissements effectués pour remédier aux nombreuses fuites constatées sur le réseau, ainsi que l'opération du changement des compteurs. A ce sujet il félicita le représentant de Véolia pour la rapidité de réaction face à tous les problèmes.

D'autre part en ce qui concerne le Sicomar, il a apporté beaucoup de précisions sur l'importance du tri sélectif pour limiter les hausses à venir de la redevance..

Après l'intervention de **Mme Poletti** sur, en particulier, la baisse des dotations aux collectivités et la réforme territoriale, les nombreux présents ont été invités à prendre le verre de l'amitié.





GENDARMERIE de NOVION-PORCIEN



Depuis 2003, la **Communauté de Brigades de Novion-Porcien** regroupe les 3 brigades appelées de « proximité » que sont : **Chaumont-Porcien, Signy L'abbaye et Novion-Porcien.**

Le commandement de cette communauté de brigades est confié au major **MAINNEVRET Dominique, 50ans**, en poste depuis le 01/06/2012 .

Depuis le 01/05/2014, L'adjudant-chef **PONCELET Patrick** a pris le commandement de la brigade de NOVION PORCIEN. De par cette fonction, il devient adjoint au major MAINNEVRET . Agé de 51 ans, il était auparavant en poste au Peloton Autoroute de STE MENE-HOULD. Originaire des Ardennes, il s'est rapproché de sa famille.



Le jeune gendarme **RENARD Matthieu**, célibataire de 26 ans est originaire d'ARRAS. (62). Après une année de formation à l'école de Gendarmerie de CHATEAULIN (29) , il a été affecté le 01/02/2014 à la Brigade de NOVION PORCIEN pour son premier poste.

Âgé de 34 ans, **Sébastien GASSER**, célibataire, a pris ses fonctions le 01/09/2014 pour compléter l'effectif . Il se trouvait en poste au PSIG de ROMILLY SUR SEINE et se rapproche de sa région d'origine: **NANCY .**



Le revenant Adjudant **DUPONT Philippe** est arrivé le 01/09/2014. Il avait quitté la brigade de Novion Porcien en 2008 avec le grade de Gendarme pour ATTIGNY où il a suivi une formation qui lui a permis de passer OPJ et de s'ouvrir une carrière de gendarme.

Le gendarme **KURMAN Michel** entame sa 14 ème année à NOVION PORCIEN où il aspire à terminer sa carrière.





Le 5 janvier, le **GDAM** a repris ses activités

Les adhérentes ont eu le plaisir de se retrouver autour de la galette des rois. C'est dans cette ambiance conviviale qu'elles ont pris connaissance des activités prévues pour ce semestre.

SOUVENIR FRANCAIS

Samedi 8 et Dimanche 9 Novembre, à l'initiative de **Cédric Laqueue**, aidé par **Romain Smyrne**, le **Souvenir Français**, présidé par **Paul Dubois**,

en présence de Mme **Gehin**, Maire, a présenté, salle socio-éducative, une **exposition** sur la Grande Guerre à Novion-Porcien et en particulier la journée meurtrière du **31 Août 1914**. Les nombreux visiteurs ont découvert différents écrits et récits des journaux officiels sur les combats à Novion-Porcien mais aussi des uniformes et du matériel militaire de la première guerre mondiale.





Samedi 10 Janvier, après une marche d'oxygénation à travers les chemins boueux, les adhérents des « **P'TITS PAS** » se sont retrouvés salle de la mairie pour y déguster la **galette des rois**. Un bon moment d'échanges et de convivialité avant de reprendre le programme des marches 2015.

MARCHE DE NOEL



Mardi 23 Décembre , salle de la mairie, en présence du « **Père Noël** », les parents d'élèves et les enseignants avaient organisé un petit « marché » au profit de la coopérative scolaire. Les nombreux visiteurs ont pu à cette occasion acquérir des objets de décoration pour Noël mais aussi se restaurer avec des gaufres et du vin chaud.





Jeudi 11 Décembre, l'**ADMR** avait organisé un après-midi festif pour les personnes aidées. Une vingtaine de personnes bénéficiaires des services de l'association, étaient réunies salle socio-éducative en présence de la Présidente Mme Baudon ainsi qu'une dizaine d'aides ménagères et quelques membres de l'association, pour partager ce goûter .

AMICALE DES DONNEURS DE SANG du RETHELOIS



Samedi **18 Octobre 2014** , salle de la mairie se tenait l'assemblée générale ordinaire de l'**amicale des donneurs de sang bénévoles du Rethelois**, présidée par **Alain BRODIER**, en présence de Mme **GEHIN**, Maire, M. **LAMENIE**, Sénateur et Mme **POLETTI**, Députée. Après avoir rappelé que les actions de sensibilisations menées ont permis de recueillir plus de 70 promesses de don, le président dans son rapport moral attirait l'attention des différents représentants politiques sur le projet de fermeture des postes de transfusion sanguine de Rethel, Vouziers et Sedan. Tous se sont finalement déclarés opposés au projet. Avant de clôturer cette assemblée, de nombreux donateurs ont reçu des distinctions pour avoir donné leur sang plus de 100fois.

TELETHON 2014



Samedi 6 Décembre, la démonstration et le baptême des voitures de compétition orchestrés par **Stéphane**, ont apporté un plus et attiré un public nouveau. Le lavage des voitures par les sapeurs pompiers, le jeu de quilles, la soirée choucroute avec l'aide des bénévoles du **GDAM**, et la marche du **dimanche 7** encadrée par **Nicolas** ont contribué à la réussite des manifestations organisées par l'**PUSL** au profit de l'**AFM Téléthon 2014**.

DATES à RETENIR

U.S.L.

Assemblée Générale
Le **Vendredi 30 Janvier 2015** à
18H.30
Salle Socio-Educative

U S L

FETE DES ASSOCIATIONS

Le 17 MAI 2015
Avec « **VIDE GRENIERS** »
Rue « clos du château, rue du stade et
parking du musée.

TENNIS

Assemblée Générale
Le 27 Mars 2015 à 20H.30
Salle de la Mairie

BOULANGERIE SERRE

Fermeture du 16/03/15 à 13H.
Au 01/04/15 inclus
Réouverture le 02/04/15

ESPOIR SPORTIF

REPAS DANSANT

Samedi **21 Février 2015**
à 20H.OO Salle S.E.
Tarifs: 6 à 12ans: 6€, + de 12 ans: 12 €
Réservations: 0324382574
0324387058

GYMNASTIQUE FEMININE

REPAS DANSANT

Le **7 Mars 2015** à 20H.
Salle Socio Educative ,Tarif: 15€
Inscriptions et renseignements
au 03 24 72 60 63

Société de Pêche » **Le PLUMION** »

Assemblée Générale

Le **20 Février 2015** à 19H.00
Salle de la Mairie

Les P'TITS PAS

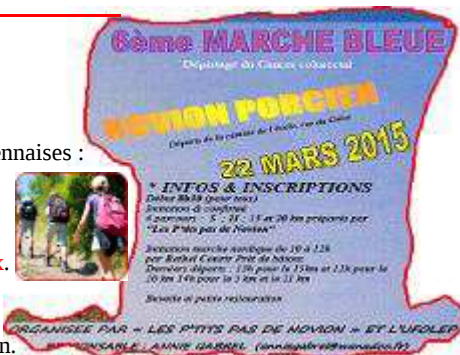
Marches prévues en 2015

-Marche de printemps : Jeudi **14 mai 2015**
(jeudi de l'ascension)

Rando-Thème à Novion avec les Crêtes Préardennaises :
vendredi **14 août 2015**
de 14 h à 18 h.

Autre Activité possible :

Pièce de théâtre intitulée : **Théâtre sans animaux.**
Sketchs drôles mis en scène par le club Théâtre
de la MJC de Charleville :
Date prévue: Week-end au début du mois de juin.



FAMILLES RURALES

LOTO BARBECUE

LE **24 Avril 2015** à 19H.

Salle Socio-Educative
Réservations: 0689545465

FLEURISONS NOVION

Assemblée Générale

Le **13 Février 2015** à 19H.00
Salle de la Mairie

Elections Départementales:

Les Dimanches: 22 et 29 Mars 2015

GDAM

Propose des activités créatives diverses manuelles et artistiques

tous les **lundis de 14 à 17 heures à la salle S-E,**
encadrées par nos animatrices ou des
adhérentes expérimentées
(art floral, bijoux, broderie, couture, gravure verre,
macramé, peinture sur bois, quilling, scrapbooking)

Un atelier cuisine ouvert à tous
« cuisinons ensemble sous la houlette de
Danièle et partageons le repas »
le **lundi 23 mars, à partir de 10 h**

Une journée cartonnage
« sous le regard et avec les conseils avisés
d'Annie et Annick » le vendredi 10 avril de 9
h à 17h, nous allons réaliser un petit sac du soir
Bienvenues à toutes les personnes intéressées
par ces activités distrayantes et enrichissantes
et voulant rejoindre le GDAM !
L'adhésion est encore possible (15 €).

**Pour chaque séance, seules les fournitures
doivent être apportées !**

Nous proposons aussi des cours
d'encadrement, patchwork,
peinture acrylique, poterie et scrapbooking
les mercredis, jeudis et vendredis
et des sorties

au Salon L'aiguille en fête à Paris,
le 12 février
et au Musée de la contrefaçon et le Palais
Garnier à Paris, le 16 avril

Vous êtes intéressées par les activités générales
ou ces ateliers en petits groupes, n'hésitez pas à
vous renseigner auprès de :

D.Cassette (03 24 38 19 18),
N.Aubriet (03 24 72 70 03),
J.Patoureaux (03 24 38 71 37).

S I A E P

(syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable)

En 2014 notre syndicat a entrepris quelques travaux de modernisation.

Tout d'abord le remplacement de tous les compteurs dont beaucoup avaient entre 30 et 50 ans. Ces compteurs ont été remplacés par des compteurs à tête Cible c'est à dire équipés d'une télé relève à distance ce qui permet de relever votre consommation d'eau sans pénétrer dans votre habitation. Il est prouvé que les anciens compteurs (plus de 15 ans) minimisent la consommation c'est donc pour cela que certains d'entre vous se sont étonnés de voir leur consommation d'eau augmenter en 2014. Ne soyez donc pas surpris si c'est votre cas, 10 à 20% d'augmentation sont possibles.

Pour les habitants de Provisy nous avons posé deux réducteurs de pression afin de limiter celle-ci chez l'habitant. Il y avait six kilos et demi de pression dans les canalisations entraînant de nombreuses fuites sur le réseau en amiante ciment âgé de plus de 60 ans

Le syndicat a aussi procédé au renforcement des canalisations et de la défense incendie, rue des Vignes, depuis l'entrée de Provisy jusqu'au début de la rue des Forges et jusque la rue du Moulin de l'autre côté soit environ 420 mètres de canalisation en fonte, la pose d'un poteau d'incendie à mi parcours de la rue des Vignes.

Le Coût de ces travaux d'investissement s'élève à 90000 € pour l'année 2014

En 2015 de nouveaux travaux sont prévus : Renforcement du réseau et de la défense incendie par une canalisation en fonte, rue des Forges, rue du Lavoir jusque l'entrée de Provisy, rue du Chesnois jusqu'à la rue du Ban St Pierre et la pose d'un ou deux poteaux d'incendie. Il est bien entendu que ces travaux d'un montant de 165000€ HT ne pourront se réaliser entièrement que si l'on obtient les subventions correspondantes.

Quand ces travaux seront complètement réalisés, tout Provisy et le bas de Novion (la partie où l'on a le plus de fuites) seront sécurisés. La canalisation sera neuve, depuis la déchèterie jusque la rue du Ban St Pierre. Pour ces travaux il nous faudra recourir à l'emprunt mais comme les taux sont très bas et que l'endettement de notre syndicat reste modéré, le conseil syndical a voté ces travaux à l'unanimité.

Bernard Nivelles, Président

ETAT CIVIL

NAISSANCE:

Le **21 Novembre 2014**, de **Eliana SCHULLZ-TAVERNE**, fille de Alexandre Schulz-Taverne et de Lorraine Schaffner, domiciliés 8, rue du Chesnois.

DECES:

Le **15 Juin 2014**, de **Jeanine LAQUEUE**, née LOUVIEAUX le 9 Septembre 1929 ,
1, rue Godeau.

INFOS UTILES

Arrêté Départemental n°2014-612 en date du 16 Octobre 2014 portant réglementation des activités de brûlage.

Tout **dépôt sauvage** de déchets ou de détritux de quelque nature que ce soit, ainsi que toute décharge brute de déchets ménagers ou de déchets issus des activités artisanales, commerciales ou du bâtiment et des travaux publics **sont interdits**.

La valorisation de ces déchets végétaux par traitement biologique individuel ou collectif (compostage, méthanisation, apport en déchèterie...) **doit être privilégiée**.

Le **brûlage à l'air libre** ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets ménagers et assimilés, des activités artisanales, du bâtiment et des travaux publics , industrielles ou commerciales **est interdit**.

Tout brûlage des déchets issus du nettoyage des accotements, talus et fossés des routes, voies navigables et ferrées **est interdit**.

Le brûlage sur pied (écobuage) est interdit.

Toutefois, le **brûlage du bois sec** provenant des débroussaillages, tailles de haies ou d'arbres peut être autorisé sous certaines conditions, dans le cadre des dérogations prévues à l'article 4 et après avoir réalisé par écrit une: « déclaration de brûlage » entre 2 et 5 jours avant l'opération, à la mairie.

En cas de non respect des dispositions du présent arrêté, contravention peut être dressée conformément à l'article 131-13 du code pénal.

RAPPEL: Afin de faciliter le déplacement des piétons, il est rappelé aux habitants l'obligation du déneigement des trottoirs devant leurs habitations.

Tarif location salle socio-éducative

-Réunions ou vin d'honneur:

- Personnes de Novion: 60 €
- Personnes de l'extérieur: 80 €

- Repas avec utilisation de la cuisine

- Personnes de Novion: 120 €
- Personnes de l'extérieur: 160 €

Supplément forfaitaire pour le chauffage: 10€ Supplément forfaitaire pour le chauffage: 20€

Caution de 300€ demandée à la signature de l'état des lieux

(Possibilité de location de vaisselle, s'adresser à l'USL: tel 0324387080)

SITE INTERNET www.novion-porcien.com

SECRETARIAT DE MAIRIE ouverture tous les jours (sauf le Mercredi) de 15H30 à 18H

Tel : 03 24 38 72 91

E-mail: mairie-de-novion@wanadoo.fr

GENDARMERIE : Tel : 03.24.38.70.22

de NOVION

POMPIERS : Tel : 18

SAMU : Tel : 15

INFIRMIERES: Tel : 03 24 72 55 43

MEDECIN: Tel : 03.24.38.73.60.

Photos, rédaction et mise en page : André VALENTIN